

# PGO La Lettre



Mars 2003

PGO, 47, rue Polonceau 75018, paris.gouttedor@club-internet.fr, 06 83 16 91 24

## L'urbanisme dans le quartier

La Mairie de Paris a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex Plan d'Occupation des Sols). Le PLU s'intéresse à des thèmes comme le paysage urbain, les implantations d'équipements et de services publics, le logement et la mixité sociale, les espaces verts, le commerce ou la circulation. La concertation dans le 18<sup>ème</sup> doit s'achever le 25 avril par une « grande » réunion à la Mairie. PGO souhaite y travailler (Cf. la fin de l'article).

Afin de lancer la concertation dans le quartier, Michel Neyreneuf, adjoint du 18<sup>ème</sup> chargé de l'urbanisme et du logement, avait convié les associations le 4 mars pour réaliser une « revue » des opérations d'urbanisme. La réunion fut riche d'informations, que nous avons organisées ci-dessous en distinguant les différents quartiers de la Goutte d'Or.

Pour la Goutte d'Or sud, quelques immeubles vétustes sont encore à réhabiliter ou détruire, notamment rue de la Charbonnière (10-14 et 36), de la Goutte d'Or (9), de Chartres (5) ou Polonceau (29). Le réaménagement de ces immeubles insalubres a été confié à la SIEMP (société d'économie mixte), et ces opérations se heurtent à divers obstacles. L'immeuble vide à l'intérieur du 48, rue de la Goutte d'Or va être transformé en résidence étudiante, alors que des ateliers d'artistes vont être créés par l'OPAC au 8, bis rue Polonceau. Un autre projet devrait concerner les 22-24-26 rue de Jessaint. Parmi les grosses opérations, il y a évidemment la mosquée de l'angle Polonceau-Poissonniers dont l'aménagement est programmé, et la création éventuelle d'un espace vert sur une parcelle de 1500m<sup>2</sup> au 16, rue de Jessaint. Ce dernier projet est plus hypothétique car non prévu dans le contrat de mandature. Cette perspective devrait nous inciter à la mobilisation pour que ce projet se concrétise.

Pour le secteur Pierre Budin, un chantier de logements sociaux (14 logements) devrait être lancé d'ici la fin de l'année au 14-16 et 18 rue Pierre Budin. La procédure d'abandon manifeste lancé sur le terrain abandonné du 51, rue des Poissonniers prend du temps, et l'aménagement d'une crèche est à l'étude. Des problèmes d'insalubrité subsistent aux 14 et 44, rue Marcadet.

---

Pour le secteur Duployé, dont la rénovation est handicapée par l'absence d'aménageur, le projet de Pécole (qui doit remplacer les ALGECO des rues Ernestine et Léon) est ralenti par des difficultés de relogement. Le passage sous porche reliant les rues Duployé et Ernestine va être réalisé dans de bonnes conditions (il sera droit et offrira une bonne visibilité), et une halte-garderie devrait être installée.

Pour le secteur Château Rouge, l'aménagement (construction-réhabilitation) des immeubles concernés par la première Déclaration d'Utilité Publique (DUP) avance (notamment rue Myrha). Un total de 230 logements sociaux sera livré. Une nouvelle DUP, concernant 14 autres parcelles, est en cours et on attend les conclusions du commissaire-enquêteur, avant que la SEMAVIP (société d'économie mixte chargée de l'aménagement de Château Rouge) mène des enquêtes plus approfondies sur chaque immeuble concerné. Il s'agira alors de décider la réhabilitation ou la destruction de l'immeuble. Michel Neyreneuf souhaite donner la priorité au logement social « ciblé ». Destinée à favoriser la « mixité sociale », cette formule inclut des logements pour étudiants, pour jeunes travailleurs, des logements financés par le 1% patronal (destinés à des salariés d'entreprises), de l'accession sociale à la propriété et bien sûr des logements sociaux de type PLS (Prêts Locatifs Sociaux, accessibles avec un plafond de revenu « relativement élevé »).

Cette notion de mixité sociale fait effectivement débat et pour nous se résume dans la formule « un quartier pour tous ». Il s'agit de maintenir un équilibre entre les différentes populations et nous resterons vigilants sur cet objectif.

Un point intéressant concerne la place des opérations immobilières privées dans le quartier, dont certaines associations (Droit au Calme) souhaitent qu'elle soit plus importante. D'une part, un projet privé ne peut être légalement réalisé sur une parcelle concernée par une Déclaration d'Utilité Publique et dont la Mairie a obtenu l'expropriation. Or ces parcelles sont les plus nombreuses. D'autre part, compte tenu de la structure fine du parcellaire du quartier et des coûts de construction que cela implique, les opérateurs privés ne s'intéressent pas à notre quartier. Le logement social est donc le moteur essentiel de la réhabilitation, même si des aides ponctuelles peuvent être accordées pour aider des co-propriétés privées.

Une difficulté récurrente dans la rénovation du quartier tient au problème du relogement des familles sans-papiers qui n'ont absolument aucun droit. On ne peut donc malheureusement pas affirmer que l'aménagement indispensable du quartier s'effectue sans dommage.

Paris-Goutte d'Or dispose d'un plan précis du parcellaire, fourni par la Mairie qui fait le point en couleur sur l'urbanisme du quartier. Un guide de la concertation est également disponible.

PGO va participer à la phase de concertation du PLU et organise une réunion le 25 mars à 20h30. D'ici là, vous pouvez vous promener dans le quartier, et consulter le site web de la Mairie de Paris à l'adresse <http://www.paris.fr/fr/urbanisme/plu/>.

---

## **La semaine de mobilisation**

---

Cette semaine a bien eu lieu comme annoncé dans la précédente lettre-Novembre 2002 les 10-11-12 et 13 décembre derniers.

Les quatre soirées ont été bien suivies. La salle Saint-Bruno a fait quasiment le plein à chaque débat. Quelques 80 à 120 personnes participèrent à chaque fois. La soirée consacrée « au droit à l'apprentissage de la langue pour tous » a vu l'afflux le plus important des habitants, notamment avec des prises de parole de nombreuses personnes directement concernées.

Des journées « portes ouvertes » autour de différentes associations et un « thé contestataire » offert dans le square Léon avec une pétition largement diffusée dans le quartier complétèrent les initiatives de cette semaine de mobilisation. Un millier de personnes, une quarantaine d'associations ont signé cette pétition. Elle a été déposée par une délégation de la Goutte d'Or lors d'une réception au cabinet du Premier Ministre le lundi 16 décembre.

---

Une certaine prise de conscience collective s'est amorcée ou approfondie en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur le secteur associatif et par là-même sur nos droits les plus élémentaires : droit au logement, au travail, à l'éducation, aux loisirs, à l'insertion professionnelle, protection de la santé, prévention de la délinquance, de la toxicomanie, du sida, etc...

Ensemble, nous avons éprouvé la fragilité de la démocratie locale en même temps que sa nécessité ; mesuré aussi l'importance d'une démarche collective si nous voulons éviter l'accroissement des inégalités et de l'exclusion.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse du Premier Ministre. Les plus pessimistes diront que nous sommes naïfs d'en avoir espéré une. Pour notre part, nous demeurons pourtant prêts à renouveler notre interpellation. Nous sommes en effet persuadés que notre action n'est pas celle d'un seul jour, d'une seule semaine. Il nous faut rester très unis, mobilisés, et prêts à relancer des actions de ce type si nous voulons, d'une part, que d'autres nous rejoignent et, d'autre part, que le gouvernement puisse nous entendre. Nous n'aurons finalement, en ce domaine comme dans d'autres, que ce que nous arracherons !

Continuons à marteler nos slogans :

« La France « d'en bas » ne doit pas devenir la France « d' en dessous.

Ne laissons pas le rêve d'une société plus sûre étouffer l'espoir d'une société plus juste ! »

Pour maintenir la mobilisation et faire un état des lieux sur les difficultés des associations, le collectif 18<sup>ème</sup> organise une soirée de remise des Actes de la Semaine de mobilisation le vendredi 21 mars à partir de 18h à la Salle Saint Bruno.

---

## **Le conseil de quartier de la Goutte d'Or du 26 février**

---

Les choses deviennent sérieuses ! Après une première réunion de présentation au mois de décembre, le conseil de quartier de la Goutte d'Or, organe de « concertation et d'information » sous l'autorité de l'élue Claudine Bouygues, s'est réuni à nouveau le 26 février rue Pierre Budin. Au menu des débats :

1. l'élection des six membres du bureau du conseil,
2. la présentation de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme par Michel Neyreneuf, Adjoint au maire du 18<sup>ème</sup> chargé de l'urbanisme et du logement,
3. l'organisation des transports RATP du quartier.

L'assistance était garnie, mais les conseillers habitants finalement peu nombreux (ils devraient être 21, ils n'étaient pas plus de dix) . Doit-on y voir une limite au système de tirage au sort mis en place pour leur désignation ? Que doit-on retenir de cette seconde réunion ?

Tout d'abord, l'élection de Claudette Carayon, représentante et présidente de PGO, au sein du bureau du conseil. Elle rejoint ainsi Jean-Philippe Gouet, représentant d'Action Barbès 18, Leïla Chala, représentante d'Espoir Goutte d'Or et trois conseillers-habitants : Yingxiao An, Ray Horn et Stéphane Villedieu-Champigny. Cette participation de PGO nous permettra de suivre les débats de près.

Ensuite, Michel Neyreneuf a lancé la phase de concertation pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce plan prévoit l'urbanisme du quartier et ses équipements. Lors d'une réunion prévue le 25 avril, chaque habitant ou association pourra présenter ses propositions quant aux implantations d'écoles, de crèches, d'espaces verts ou de commerces « diversifiés » dans le quartier. Un « kit », disponible auprès de la Mairie, comportant le plan parcellaire permet de noter les modifications que l'on souhaite apporter à l'organisation du quartier. PGO participera à cette courte phase de concertation (Cf. l'article ci-dessus).

Enfin, le conseil de quartier nous a apporté des informations sur les travaux de la RATP. La rénovation et l'agrandissement de la station Château Rouge attendront l'année 2005. La situation actuelle semble pourtant justifier l'urgence ! La station Marcadet-Poissonniers va être rénovée de juin à novembre 2003. Quant à la station Barbès, d'après les responsables les travaux avancent parfaitement bien. La fin du

---

---

chantier est prévue pour octobre prochain. Mr Greissier, responsable de la maintenance sur la ligne 4, considère que les problèmes liés à l'ouverture Guy Patin sont en voie de résolution.

Même si nous constatons des progrès, PGO a rappelé qu'il lui semblait indispensable de pérenniser le guichet de la sortie Guy Patin pour avoir des interlocuteurs capables de régler les problèmes. Nous avons sur ce point des réponses évasives qui nous laissent penser que la RATP refuse cette solution. En revanche, le responsable de la RATP a annoncé que la station Barbès bénéficierait de l'installation du Centre de Surveillance et d'Assistance de la ligne 4, ce qui renforcera de fait la présence humaine dans la station.

---

## **Blanc, jaune, vert, trier ? oui... mais pas facile !**

---

Vous connaissez les trois bacs : blancs, jaunes et verts désormais dans le local vide-ordures de nos immeubles. Vous vous demandez peut-être pourquoi ce changement soudain, pourquoi trier pour recycler ? En quoi ce tri peut-il mieux préserver l'environnement ? Et pour plusieurs qui possèdent mal notre langue, que signifie cette collecte sélective ?

Paris-Goutte d'Or a interrogé la mairie du 18<sup>ème</sup>, lui demandant s'il était possible d'avoir à disposition des moyens audio-visuels pour une information collective susceptible de motiver le quartier.

Mis en lien avec la Direction de l'Environnement de la Mairie de Paris, nous avons rencontré le Chef de la Mission Communication Externe et Documentation, Monsieur Leroux et son adjointe Madame Linglin.

Plusieurs propositions ont été faites :

- Programmer une réunion de sensibilisation auprès des habitants de la Goutte d'Or à l'aide de supports : diaporama-vidéo.
- Réaliser un jeu de cartes à partir des déchets photographiés par les personnes en cours d'alphabétisation.
- Tenir au courant les associations des distributions d'un kit pédagogique auprès des enseignants et des élèves du CP au CM2.

Nous formulons un souhait : que les agents du service local de la propreté mettent l'accent sur les animations avec les enfants de la Goutte d'Or, en même temps que les Mamans travailleront sur le sujet en cours d'alphabétisation. Une affaire à suivre...

---

## **Un mot sur la mosquée Stephenson-Doudeauville**

---

Bertrand Delanoë a écrit une lettre pour informer les associations d'un projet de délibération qu'il entend soumettre au Conseil de Paris concernant le projet de mosquée du 56, rue Stephenson.

Depuis Mai 2002, la Mairie de Paris est propriétaire du terrain, encore occupé par un ancien garage. Le projet de délibération confie à la SEMAVIP la conduite du projet qui prévoit la construction d'un bâtiment de 2000 m<sup>2</sup> sur 4 étages. La SEMAVIP est la société d'économie mixte chargée de l'aménagement de Château Rouge, ce qui est favorable à la cohérence du projet. On notera que, dans cette lettre, Bertrand Delanoë n'utilise jamais le mot de mosquée pour qualifier le lieu. Il évite ainsi de s'attaquer de front à la loi de 1905, aujourd'hui en discussion, et qui gère la « séparation » de l'Etat et des institutions religieuses.

La mosquée Doudeauville-Stephenson accueillera celle de la rue Myrha.

---

## Ca bouge rue des Gardes !

---

La Préfecture de Police a enfin donné l'autorisation de changer le côté de stationnement de la rue des Gardes. Jusqu'à présent, les voitures et les camions garés du côté droit de la rue rendaient difficile la circulation des piétons sur le trottoir plutôt étroit, et surtout empêchaient d'admirer avec suffisamment de recul les vitrines des nouvelles boutiques.

Les boutiques en vis-à-vis ne subiront pas les mêmes gênes puisque le trottoir gauche est large et la circulation aisée. Curieusement (?) alors que la décision est effective depuis le 10/02, aucune des voitures garées n'a encore choisi le nouveau « bon » côté. Encore un effort !

---

## Etre concierge : un vrai métier

---

Toutes nos félicitations à l'une de nos adhérentes, Madame Douvilliers, gardienne de l'immeuble 52, rue de Polonceau, qui vient de recevoir la médaille d'or du travail. Cette distinction, comme l'a rappelé Madame la Maire lors de la cérémonie à la mairie, récompense la constance, le mérite et la fidélité de ceux qui ont derrière eux une longue vie de travail. Cela fait ainsi 36 ans que Madame Douvilliers, depuis sa courette fleurie, veille sur son immeuble.

Bien sûr, elle en surveille les fonctionnements, en rappelle les règles d'occupation, en assure la propreté, ce n'est là que bien faire son métier. Mais pour elle, être gardienne d'immeuble c'est aussi être garante de la qualité de vie de ses habitants ; c'est savoir mettre en rapport les uns avec les autres, faciliter les échanges, savoir être présente à chacun. Sa présence bénéfique s'est même étendue aux immeubles voisins : c'est à elle que les vacanciers confient leurs clefs, c'est elle qui prend soin de leurs géraniums assoiffés ou qui relève leur courrier...

Voilà comment, avant la lettre, Madame Douvilliers a su être un « agent de lien social ». C'est à elle et à ceux qui, comme elle, savent être généreux de leur présence que les habitants de ce bout de la rue Polonceau doivent ce sentiment d'habiter un village. N'est-ce pas ainsi que se combattent le mieux ces violences destructrices de nos grandes villes qui ont nom anonymat et isolement ?

---

## Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos

---

---

### Une nouvelle halte garderie, rue de la Goutte d'Or

---

A compter du 4 mars, l'association Accueil Goutte d'Or ouvre une halte-garderie au 1-7, rue de la Goutte d'Or. L'accueil s'effectue sur une base de deux demi-journées par semaine pour une amplitude d'ouverture de 8h30 à 17h30. Cet équipement permettra également d'occuper les enfants pendant que leurs parents suivent les cours d'alphabétisation dispensés par l'association.

Pour l'essentiel, cet équipement est financé par des subventions émanant de la Ville de Paris, et par les contributions des parents. Deux éducatrices, deux aides puéricultrices et une femme de ménage ont été embauchées.

Cette halte-garderie sera bien utile étant donné que celle gérée par l'association Pirouette, rue des Islettes, est déjà bien saturée. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Halte-Garderie « Caravelle », 01 42 54 64 29.

---

## Des remplaçants pour le camion du 15-17, rue de la Goutte d'Or

---

Le camion du 15-17, rue de la Goutte d'Or, celui qui servait de publicité à la boutique Taxiphone cachée derrière a disparu. Encourageante cette « disparition » qui pourrait nous laisser croire qu'il suffit de signaler les véhicules-ventouses avec insistance et persévérance pour qu'ils finissent par « disparaître » !

Nous lui cherchons donc un remplaçant..., et nous l'avons trouvé. Il s'agit de la BMW noire décapotable garée face au 28-32, rue de la Goutte d'Or. Cette voiture est en errance dans le quartier puisque, installée de octobre 2002 à janvier 2003 face au 51 bis, rue de la Goutte d'Or, elle campe depuis à son nouvel emplacement. Elle a ainsi abandonné la grande Volvo blanche qui l'accompagnait, pour trouver une petite super 5, qui semble elle-aussi égarée depuis décembre.

Vivement que la Police verbalise ces (ses) épaves ! A moins que les travaux de réfection des trottoirs n'avancent...

---

## Longue vie aux architectes de l'OPAC !

---

Finies les pissettes qui pendant des années ont fait les jours de pluie, la joie des enfants de la rue des Gardes ! L'eau de pluie désormais est récupérée dans de grosses gouttières en PVC, de gros chéneaux qui barrent les façades. Espérons qu'il ne s'agit là que de prototypes et qu'ils ne seront pas forcément repris sur les autres immeubles du quartier ! (Nous pensons par exemple au 5 rue de la Goutte d'Or).

---

## ADHEREZ à l'association PGO

---

L'adhésion est proposée uniquement aux habitants du quartier. Pour prendre une part plus active à la vie du quartier, être mieux informé et renforcer l'association.

Adhésions - simple : 20 euros  
- de soutien : 25 euros

NOM :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Ci-joint un chèque de .....euros, à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

A renvoyer à Paris-Goutte d'Or, 47 rue Polonceau, 75018 Paris

Je désire une reçu : OUI - NON

Signature